



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 24761

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les gardes des médecins généralistes pendant la période estivale. Pendant cette période, les services d'urgence des hôpitaux sont encombrés de patients souffrant de pathologies bénignes, faute d'avoir trouvé un cabinet médical ouvert. Dans l'intérêt des patients et du personnel hospitalier, il me paraît indispensable de faire en sorte qu'un minimum de cabinets médicaux soient ouverts. De plus, cet été, une plus grande disponibilité de médecins généralistes privés aurait pu permettre une meilleure prise en charge des personnes âgées. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures qui permettraient une meilleure organisation des gardes d'été et des jours fériés en médecine générale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24761

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7077